



## Information sur le «Train de mesures en faveur des médias»

[www.medias-train-de-mesures-non.ch](http://www.medias-train-de-mesures-non.ch)

### NON à des médias achetés

Une nouvelle loi fédérale veut rendre les médias suisses dépendants de l'État avec le doux poison des milliards de subventions. L'enjeu de la votation populaire du 13 février 2022 sur le «train de mesures en faveur des médias» est donc de taille. Il en va de l'argent des contribuables, mais aussi de notre démocratie. En effet, son bon fonctionnement est directement associé à des médias aussi indépendants que critiques. Or, c'est précisément ce qui est aujourd'hui en jeu puisque l'État veut s'associer les médias et les rendre financièrement dépendants.

### Année après année, 178 millions de subventions, principalement à de grands groupes de presse

À l'avenir, la Berne fédérale souhaite alimenter les médias privés avec encore plus d'argent public: Les subventions aux médias, qui s'élevaient jusqu'à présent à 53 millions de francs par an, devraient désormais être portées à 178 millions. Fixées (pour l'instant) sur 7 ans, ce qui porte le total des subventions à près d'un milliard. Plus de 70 pour cent de cette somme iraient aux grands groupes de presse, aux riches dynasties d'éditeurs et à leurs actionnaires. Même des maisons d'édition cotées en bourse comme TX Group («Tages-Anzeiger») empocheraient des millions chaque année. C'est un pur gaspillage d'argent, en plus d'être extrêmement dommageable du point de vue de la politique démocratique.

## **Fake news autour de la loi sur les médias**

Les éditeurs de journaux prétendent avoir besoin de l'argent de l'État afin de diffuser des «informations pertinentes pour la démocratie»; un argument pas convaincant. Les médias qui sont sous perfusion de l'État perdent leur crédibilité et ne peuvent plus assumer leur fonction de quatrième pouvoir dans l'État.

Ils affirment en outre que la nouvelle loi sur les médias a été spécialement conçue pour les petits éditeurs et qu'elle favorise la liberté des médias. Cela aussi est faux.

1. Il n'y a plus que quelques petites maisons d'édition de journaux en Suisse. Elles sont toutes bien placées, appartiennent à des actionnaires aisés et sont déjà subventionnées par la Confédération à hauteur de 53 millions par an. Cela restera le cas même si la nouvelle loi est rejetée.

2. Les faits suivants ont démontré que la nouvelle loi sur les médias est faite pour les grands éditeurs: Jusqu'à présent, seuls les journaux dont le tirage n'excédait pas 40'000 exemplaires étaient subventionnés. Cette limite sera dorénavant supprimée. Désormais, les grands journaux comme Blick, Tages-Anzeiger, NZZ, 24Heures, etc. seront également subventionnés. En outre, les journaux du dimanche, qui ne sont publiés que par de grands éditeurs, seraient désormais aussi arrosés par l'argent des contribuables.

3. Par ailleurs on prétend que la loi promeut les médias régionaux. Cela aussi est faux: la quasi-totalité des journaux régionaux a été rachetée par les grands éditeurs, qui ont souvent fermé ou redimensionné les rédactions locales, ce qui va à l'encontre d'une soi-disant promotion régionale.

## **Poison pour la démocratie**

Les deniers publics rendent dépendant de l'État. Dans le cas des médias, il s'agit d'un véritable poison pour la démocratie. Les médias privés financés par l'État ne peuvent plus remplir leur fonction de quatrième pouvoir au sein de l'État, ou seulement de manière limitée. Selon le dicton: «Qui paie le bal mène la danse.»

## **Les subventions mettent même les éditeurs mal à l'aise**

Même les éditeurs semblent embarrassés de ces demandes de subventions. Dans une interview publiée dans les propres journaux de l'entreprise le 10 octobre 2020, Étienne Jornod, président de la NZZ, a répondu à la question de savoir si la maison d'édition de la NZZ «refuserait des fonds publics»: «Ce serait bêtes si les autres prennent l'argent. Mais les subventions sont toujours malsaines. Notre secteur doit être capable de vendre ses produits.»

## Vue d'ensemble des subventions

Les éditeurs encaissent déjà 81 millions de francs par an pour leurs offres radio et TV grâce à la répartition de la redevance. À l'avenir ce montant sera augmenté à 109 millions. La Confédération fait également cadeau de quelque 130 millions supplémentaires aux maisons d'édition, grâce au taux de TVA réduit. De plus, ce sont actuellement 53 millions de francs qui sont distribués sous forme de subventions aux médias, argent qui continuera à être versé aux médias même si la loi sur les subventions aux médias était rejetée. Désormais, ce sont 125 millions supplémentaires qui devraient être versés aux maisons d'édition.

Avec la nouvelle loi, les entreprises de médias privées coûteraient donc chaque année plus de 400 millions de francs aux contribuables suisses. Cela fait près de 3 milliards dans les sept prochaines années! De plus, les Suisses soutiennent également l'approvisionnement médiatique du pays via les redevances radio et TV versées à la SSR à hauteur de près de 1,4 milliard de francs par an.

**En vertu des nouvelles lois, les médias suisses seraient subventionnés année après année comme suit:**

Domaine	Subventions en millions de francs		
	actuelles	nouvelles	total
▪ réduction des taxes de transport Journaux quotidiens/hebdomadaires	30	+ 20	<b>50</b>
▪ réduction des taxes de transport presse associative/des fondations	20	+ 10	<b>30</b>
▪ réduction du prix de la distribution des journaux/hebdomadaires du matin et du dimanche	0	+ 40	<b>40</b>
▪ Formation initiale/continue, conseil de presse, agences de presse, informatique d'édition	3	+ 25	<b>28</b>
▪ <u>Médias en ligne: la Confédération verse aux maisons d'édition 60% des recettes d'abonnement</u>	0	+ 30	<b>30</b>
<b>Total des nouvelles subventions aux médias</b>	53	+ 125	<b>178</b>
<b>Subventions de la répartition des redevances de la redevance aux stations de radio et chaînes de télévision privées</b>			<b>109</b>
<b>Économies réalisées par les maisons de presse grâce à la TVA réduite de 2,5%(au lieu de 7,7%)</b>			<b>130</b>
<b>Total des subventions directes et indirectes aux médias par année</b>			<b>417</b>

## Manque de transparence révélateur

Le manque de transparence du projet s'inscrit dans le cadre de cette demande de subventions préjudiciable: Personne ne veut dire quelles maisons d'édition profitent de ces subventions et dans quelle mesure. L'Office fédéral de la communication (Ofcom) écrit:

«Nous ne pouvons fournir aucune indication à ce sujet». La même chose est communiquée par l'association des éditeurs.

## **«Inefficace» et «au détriment de la concurrence»**

Afin de pouvoir mettre en œuvre la gèneflexion de la politique devant les médias, le Conseil fédéral propose des modifications de la loi sur la poste et de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) dans le cadre d'un train de mesures dédié. De plus, une nouvelle «loi fédérale sur l'encouragement des médias en ligne» a été glissée dans le train de mesures, sans avoir fait l'objet d'une procédure de consultation correcte. La Commission fédérale de la concurrence estime que les subventions directes qui y sont définies sont «anticonstitutionnelles», qu'elles «faussent la concurrence» et sont «inefficaces». Cette dernière a demandé au Conseil fédéral de «supprimer entièrement» leur extension. Sans succès.

## **Les subventions sont infondées et inutiles**

Les subventions aux médias devraient donc être étendues, alors que les millions versés jusqu'à présent n'aient absolument rien donné. Ils n'ont aucunement stoppé la perte massive de diversité d'opinion. Même le Conseil fédéral le sait pertinemment: En 2017, il a constaté que les subventions accordées jusqu'à présent n'avaient eu «aucun effet» sur la diversité des médias.

Mais c'est aussi sur le plan économique que les millions en subvention s'avèrent injustifiés. Dans les années précédant le coronavirus, les cinq maisons d'édition dominant le marché du pays gagnaient près d'un demi-milliard de francs par an et reversaient des centaines de millions de dividendes à leurs actionnaires. Et même durant l'année de coronavirus 2020, elles ont réalisé encore près de 300 millions de francs de bénéfices. Comme on le voit: les éditeurs peuvent financer eux-mêmes leurs activités opérationnelles. Il est donc indécent de les répercuter sur le peuple.

## **Attaque sur les actualités gratuites et l'Internet libre**

Désormais il est prévu également de subventionner les médias en ligne. Mais seulement ceux proposant un abonnement à leurs lecteurs. Les offres médiatiques gratuites - qu'elles soient en ligne ou imprimées - sont donc exclues de toute aide publique. La Confédération souhaite à l'avenir verser aux éditeurs 60 pour cent des recettes d'abonnement pour chaque abonnement en ligne. Ce ne sont donc pas les consommateurs qui profiteraient de cet argent public, mais de nouveau, les éditeurs.

Cela évincerait de facto les services en ligne locaux et régionaux gratuits du marché, de manière ciblée. Il en résulterait la disparition d'une information librement disponible sur Internet concernant les processus politiques à proximité des citoyens. En contrepartie,



les consommateurs seraient contraints d'acheter de coûteux abonnements en ligne auprès d'éditeurs monopolistiques.

Cela pousserait les consommateurs à des abonnements indirects et antisociaux, pour les personnes à revenus normaux, les seniors et les jeunes, qui ont besoin de pouvoir bénéficier d'informations gratuites.

## **L'uniformité plutôt qu'un chien de garde**

Face à la politique et l'administration, les médias financés par l'État perdent leur fonction de chien de garde démocratique. Leur dépendance vis-à-vis de l'État les rend peu crédibles.

Les subventions favorisent en outre la baisse qualitative du contenu des médias. Le journalisme de groupe, où l'on écrit partout la même chose du lac de Constance au Léman, conduit à une bouillie uniforme dangereuse pour la politique nationale. Selon une étude de l'Université de Zurich, la part des articles de presse parus dans plusieurs journaux a doublé entre 2018 et 2020, passant de 10 à 21 pour cent en seulement trois ans, et la tendance est à la hausse.

## **L'argent des contribuables mal employé**

Le comportement de consommation des consommateurs de médias a radicalement changé. Selon l'université de Zurich, 61% des consommateurs s'appuyaient déjà sur les actualités en ligne en 2019. C'est de loin le pourcentage le plus élevé parmi tous les types de médias. Tous les autres médias ont perdu des parts de marché de manière drastique au cours des dix dernières années: les journaux à abonnement ont aussi perdu moins 25 pour cent, la TV moins 24 pour cent.

Près de 100% des Suissesses et Suisses âgés de 14 à 39 ans utilisent régulièrement Internet. Une évidence, donc: c'est une erreur de dépenser des centaines de millions d'euros d'impôts pour des journaux imprimés.

## **Information sur le «Train de mesures en faveur des médias»**

Dans l'intérêt de la liberté d'expression et de la diversité des médias, la nouvelle loi sur les médias doit être stoppée. C'est le libre débat public qui est en jeu - et ce faisant le fondement de la démocratie.

Les monopoles médiatiques dépendant des millions de l'État sont un poison pour le fonctionnement de notre système politique. C'est pourquoi il faut dire NON, le 13 février 2022, au «train de mesures en faveur des médias» aussi inutile que préjudiciable.

## Le comité des parlementaires

Outre le comité central de l'association «NON aux médias financés par l'État», un comité de journalistes ainsi qu'un comité de parlementaires composé de plus de 90 conseillers nationaux et conseillers aux États renommés se sont formés contre la loi sur les subventions aux médias. Extraits des interventions des principaux parlementaires lors de leur conférence de presse du 6 juillet 2021 à Berne:

### Conseiller national Philipp Kutter: «J'ai la nausée»

- «J'ai la nausée à l'idée que les médias reçoivent des paiements directs à l'instar des agriculteurs.»
- "Je m'oppose de toutes mes forces à ce que l'État tienne les médias en laisse. Nous porterions durablement atteinte à notre État de droit et à notre démocratie.»

### Conseiller d'État Benedikt Würth: «Directement prélevée sur le Trésor fédéral»

- «Ce n'est pas l'État qui doit contrôler les médias, mais bien l'inverse.»
- «Pour la première fois, les médias bénéficient d'une subvention liée à leur chiffre d'affaires. Directement prélevée sur le Trésor fédéral!»
- «Avec cette promotion, les médias perdent leur bien le plus précieux, à savoir leur crédibilité.»
- «La nouvelle loi fausse délibérément la concurrence.»
- «La voie empruntée est une erreur de parcours. Le train de mesures doit être stoppé.»

### Conseiller d'État Ruedi Noser: «Le Conseil fédéral cimente les monopoles médiatiques»

- «Avec cette loi, le Conseil fédéral achète tout simplement le quatrième pouvoir de l'État. Il faut l'empêcher. Par respect pour notre démocratie.»
- «Le deal en coulisses du Conseil fédéral est simple: Avec la nouvelle aide en ligne, l'aide indirecte (actuelle) à la presse devient une aide directe à la presse. Les rédactions sont de plus en plus favorisées. Un exemple: Le Tages-Anzeiger, 20 Minuten et d'autres journaux du groupe gèrent une newsroom commune, dans laquelle on produit des articles pour la presse écrite et en ligne. Mais 20 Minuten n'a pas d'abonnés et ne reçoit donc pas d'aide en ligne. À l'inverse, les journaux ont des abonnements communs pour le journal imprimé et en ligne. Les recettes en ligne pourraient ainsi être subventionnées à hauteur de 60% par l'État. Or, le problème est le suivant: Quelle part d'un abonnement est attribuée à la presse écrite et quelle part à la presse en ligne? Comment fait-on la distinction entre les médias payants et les médias gratuits?»
- «Avec la nouvelle loi, le Conseil fédéral cimente les monopoles médiatiques.»

**Ancien Conseiller national Manfred Bühler, président Action Liberté des médias:**

- «En faisant miroiter des subventions pour les médias en ligne, la Confédération crée des entreprises qui ne seront jamais rentables.»
- «C'est le marché libre qui doit mettre en évidence le discours des différentes opinions. Ce n'est pas la tâche de la Berne fédérale.»
- «Compte tenu des évolutions technologiques, il serait important de déréguler le marché des médias - et non d'ajouter une loi supplémentaire.»

**Conseiller national Gregor Rutz: «Rejeter la loi»**

- «L'État ne doit pas intervenir dans des marchés qui fonctionnent.»
- «Le train de mesures en faveur des médias cultive une vision erronée: Les médias financés par l'État sont considérés comme étant de meilleure qualité, tandis que les médias privés sont rejetés comme étant commerciaux - et donc de moindre qualité.»
- «Avec la nouvelle loi, nous créons des entreprises qui ne sont pas viables.»
- «Ceux qui privilégient le libre échange d'opinions et ne souhaitent pas que l'État décide quel média doit rapporter correctement les informations sont invités à rejeter cette nouvelle loi sur les médias.»

**La citation**

Étienne Jornod, président du conseil d'administration de la maison d'édition de la NZZ, a déclaré le 10 octobre 2020 dans l'«Aargauer Zeitung» en réponse à la question «Allez-vous refuser l'argent de l'État?», avec une clarté révélatrice: «... *«Ce serait bête si les autres prennent l'argent. Mais **les subventions sont toujours malsaines**. Notre secteur doit être capable de vendre ses produits.»*